

8 Faits divers & Justice

Parricide à Angondjé, dans le deuxième arrondissement d'Akanda
Huguette Maryse Adiza Goudjo tuée par son fils aîné

Abel EYEGHE EKORE

Libreville/Gabon

JEUNE gendarmette à l'époque, elle faisait partie des rescapés du crash d'hélicoptère qui, le 28 juin 1985 à Makongonio, non loin de Mbigou, avait coûté la vie à dix Gabonais (sept membres de la presse et trois militaires). Huguette Maryse Adiza Goudjo survit à cette catastrophe avec quatre autres passagers. Les compatriotes se souviennent à quel point ce drame, survenu au cours d'une tournée républicaine de feu le président Omar Bongo, avait enflammé la nation.

Comme le sort peut être cruel par moments. Voici qu'après échappé à ce terrible accident d'hélicoptère, Adiza vient d'être trucidée à son domicile, c'est-à-dire dans un milieu censé être un îlot de tranquillité pour tout un chacun.

C'est arrivé dans la nuit de vendredi à samedi, à la deuxième cité d'Angondjé, dans la commune d'Akanda. Qui plus est, le meurtrier n'est personne d'autre que son propre enfant, Francis Ombanda, alias "Tchesko", âgé de 35 ans.

D'après une source proche de la famille, dame Huguette Maryse Adiza Goudjo aurait reçu un coup mortel en cherchant à faire entendre raison à son fils aîné, qui était en train de menacer sa sœur cadette.



Photo : D.R

Huguette Maryse Adiza Goudjo, de son vivant.

Il est environ une heure du matin, cette nuit-là. La petite sœur cadette de Francis Ombanda - les deux enfants vivent avec leur mère Maryse Adiza à la deuxième cité d'Angondjé - appelle, en larmes, un autre frangin habitant Nzeng-Ayong, en criant au téléphone: "Viens vite, il va tous nous tuer !". Puis, elle raccroche. Le parent en question rappelle aussitôt son interlocutrice pour en savoir davantage sur cette affaire. Mais, malheureusement, personne ne prend l'appel. Paniqué, il décide donc de se rendre immédiatement sur place, vers 3 heures du matin, pour s'enquérir de la situation.

LA SITUATION DÉGÉNÈRE. Une fois à Angondjé, il apprend avec stupeur ce qui vient de se passer. Il y a d'ail-

leurs du monde dans la concession familiale. C'est auprès de cette foule qu'il est informé que le corps de Huguette Maryse Adiza Goudjo est déjà à la morgue et son meurtrier, Francis Ombanda, en garde à vue à la Police judiciaire (PJ) pour les nécessités d'enquête.

Quelque temps après, il trouve sa petite sœur, encore sous le choc. Celle-ci lui relate les faits. Elle lui explique que tout est parti d'une dispute, comme c'est souvent le cas, entre le désormais meurtrier présumé, Francis et elle. Et que la mère est intervenue pour tenter de les calmer. Mais, selon toute vraisemblance, Francis Ombanda n'a pas apprécié cette intrusion de sa maman, et la situation a vite dégénéré en une violente altercation entre Maryse et son

Catastrophe Aérienne de MAKONGONIO (NGOUNIE)
Tournée Républicaine
Le 28 Juin 1985

Capitaine ADIZA GOUDJO Huguette Maryse

RESCAPEE

La défunte (assise) en compagnie des quatre autres rescapés de la catastrophe de Makongonio en 1985, peu de temps après qu'ils sont sortis de brousse.

Photo : D.R

fil aîné.

La petite sœur ajoute que, craignant le pire, elle est sortie précipitamment du domicile familial pour aller rapidement chercher des secours. Et que lorsqu'elle revient à la maison avec quelques volontaires, ils trouvent Francis en train de sortir le corps ensanglanté de sa mère du salon pour l'amener vers la terrasse. Du sang gicle abondamment du cou de la victime. Une ultime tentative de conduire la malheureuse à l'Hôpital d'instruction

des armées d'Angondjé s'avérera finalement vaine. Huguette Maryse Adiza Goudjo succombe à ses blessures à mi-chemin.

La Police judiciaire a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce drame familial. Au moment où nous mettions sous presse hier, les Officiers de police judiciaire (OPJ) étaient toujours à la recherche de l'arme du crime. Le principal suspect refusant de coopérer.

Après le décès par suicide de Marius Pierre Founguès/Les explications de la hiérarchie de Radio Gabon

" Pour cause de continuation du service de l'Etat, nous assumons simplement ce passif "

A.E.E.

Libreville/Gabon

LE présentateur de la célèbre émission "Succès du temps passé" sur Radio Gabon, Marius Pierre Founguès, a été trouvé pendu, le 7 août dernier, dans les locaux de la Maison Georges Rawiri. Plus précisément, son corps sans vie a été découvert pendant au bout d'un morceau du drapeau national. Dans la lettre posthume qu'il a laissée, Founguès justifie son acte désespéré - tout porte à croire qu'il s'est suicidé - par ses conditions d'existence insupportables. Pour en savoir davantage, nous nous sommes rapproché de la hiérarchie de

Radio Gabon. Il ressort des échanges que nous avons eus avec la Direction générale que Marius Pierre Founguès est entré à la RTG (Radiodiffusion télévision gabonaise) le 9 novembre 1971. Collaborateur extérieur, il exerçait comme agent de production radio et avait le statut de contractuel. « Le collaborateur extérieur est lié par un contrat interne », précise le directeur général, Bertrand Ebiag-Angoué.

« A (sa) prise de fonctions, la nouvelle direction générale avait suspendu la plupart des émissions, le temps pour elle de s'équiper pour que Radio Gabon soit suivi partout sur le territoire national. Ce n'est que le 7 août dernier



Photo : Abel Eyeghe/ L'Union

La nouvelle direction générale de Radio Gabon dit assumer le passif de Founguès pour cause de continuation du service de l'Etat.

que Radio Gabon a relancé ses émissions », explique M. Ebiag-Angoué.

En conclusion, les trois ans d'arriérés de cachet et les 13 mois d'arriérés de

primes de production que réclamait Marius Pierre Founguès sont antérieurs à la gouvernance actuelle qui est en place depuis huit mois seulement. « Mais, pour cause de continuation du service de l'Etat, nous assumons simplement ce passif », explique Bertrand Ebiag-Angoué.

Occasion pour lui de rassurer qu'ayant reçu une dotation il y a quelque temps, les cachets et les primes de production seront payés d'ici peu aux ayants droit.

Né le 3 mars 1955, Marius Pierre Founguès a été admis à faire valoir ses droits à la retraite le 3 mars 2015. Il laisse 4 enfants, 3 filles et un garçon.

Les brèves du week-end

•Vol plané sur le boulevard Triomphal

UNE voiture de marque Hyundai Sonata a fini sa course folle dans une maison d'habitation au boulevard Triomphal Omar-Bongo, non loin de l'ambassade de Russie. C'était jeudi dernier. L'automobile roulait dans le sens échangeur de l'ancienne RTG-hypermarché Mbolo. Parvenu à quelques mètres de l'ambassade de Russie, le chauffeur aurait perdu son contrôle. La voiture a alors fait une brusque sortie de route, puis est allée percuter le mur d'un domicile privé. Heureusement que les occupants de cette maison, voyant le danger arrivé, se sont rapidement mis à l'abri. Plus de peur que de mal donc. Juste des dégâts matériels.

•Un voleur de téléphone passé à tabac à Nzeng-Ayong

UN voleur de téléphone a passé un sale quart d'heure, samedi dernier, à Nzeng-Ayong Rond-Point. Le filou, a-t-on appris, serait un récidiviste. L'individu, selon des témoins, est connu pour se promener avec une "Sim" à la main. Dans son mode opératoire, il commence par cibler sa victime, prend l'air triste, prétextant un problème à la maison, puis demande à cette dernière de lui prêter son téléphone pour qu'il puisse y introduire sa puce afin de joindre sa mère. Une fois l'objet convoité entre ses mains, il prend le large. C'est ce qu'il a tenté de faire à un homme apostrophé dans un troquet. Le jeune homme, au fur et à mesure qu'il parlait au téléphone, s'éloignait du propriétaire du portable, avant de prendre finalement la fuite. Malheureusement pour lui, il a eu affaire cette fois à quelqu'un du genre à ne pas se laisser faire. Aidé de quelques volontaires, le propriétaire du téléphone s'est mis à ses trousses. Après l'avoir rattrapé, ils l'ont sérieusement passé à tabac, puis ils l'ont laissé partir en caleçon.

•Roulé à travers les réseaux sociaux, il rattrape son bourreau un mois après

UN homme s'est fait rouler par un jeune homme qui lui a vendu un téléphone via Facebook. Seulement, le téléphone payé à 60.000 francs par la victime n'était en réalité qu'un vieil appareil ayant subi quelques aménagements pour qu'il ait l'air neuf. La preuve, deux jours seulement après l'achat, l'appareil a cessé de fonctionner. Le vendeur, comme s'il savait ce qui allait se passer, a bloqué son compte pour ne pas être dérangé. Usant à son tour de subterfuges lui aussi, l'acheteur réussira à le recontacter via un autre compte sous une autre identité, en lui demandant de lui vendre un téléphone. Un mois plus tard, l'escroc a été confondu lors d'un rendez-vous, au niveau de l'échangeur d'Awendjé. Il a été amené dans un commissariat de police où l'affaire a été réglée.

Rassemblées par Abel EYEGHE EKORE